

RETOMBÉES DE L'ÉLECTION
DES GOUVERNEURSL'alliance
Palu-MP au bord
de la rupture

Samedi 26 août, lors du 1er tour de l'élection au poste de gouverneur de la province du Kwilu, le candidat de la coalition majorité présidentielle (MP)-Parti lumumbiste unifié (Palu) Floribert Luboto a été devancé par l'indépendant Bala Bala Kasongo par dix-neuf voix contre seize dans une Assemblée provinciale où la MP détient pourtant la majorité des sièges.

En réaction, le Palu serait prêt à demander à tous ses membres

de quitter les institutions. Ainsi un ultimatum de trois jours prenant effet à partir du 28 août est-il adressé à Joseph Kabila, en tant qu'autorité morale de la MP, pour réparer le préjudice causé, à défaut de remettre carrément, en cause l'Alliance qui ne répond plus aux objectifs fixés depuis 2006, celle de sauvegarder les acquis de la démocratie par la consolidation de la gauche congolaise.

Page 2



Le siège du Palu à Kinshasa

IMPORTATIONS

Diverses réactions au vent de protectionnisme en RDC

Vendredi 25 août, Jean Lucien Bussa Tongba, ministre du Commerce extérieur, a arrêté une batterie de mesures visant à interdire l'importation de quelques produits de grande consommation. Au-delà du ciment gris qui fait l'objet déjà d'une interdiction d'importation dans la partie ouest du pays, Jean Lucien Bussa vient d'élargir la mesure à d'autres produits similaires dont les barres de fer, les bières et les boissons gazeuses.

Interrogé par la rédaction, un expert fait remarquer qu'il est crucial d'arriver à substituer les importations par des activités productivités locales réelles. Ce qui n'est pas le cas, du moins pour l'instant.

Page 4



Déchargement d'une cargaison du ciment gris

KANANGA

Début des travaux
d'évaluation du
processus électoral

Le go des travaux d'évaluation globale du processus électoral a été donné le 28 août à Kananga. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'orientation de Corneille Naanga qui a tenu à circonscrire le cadre des travaux censés déboucher sur la publication du calendrier électoral. Cette évaluation va faire avancer le processus électoral notamment au Kasai et dans tout le pays.

Après le lancement des travaux s'ensuivront des travaux techniques et des plénières qui dégageront des résolutions lesquelles permettront à la Ceni de publier le calendrier électoral, a tenu à préciser le président Corneille Nangaa.

Page 3

MONDIAL 2018

Les Léopards en stage au Maroc
avant d'affronter les Aigles
de Carthage

L'ambiance devient de plus en plus chargée à quelques jours du match de la troisième et quatrième journées et des éliminatoires de la Coupe du monde football Russie 2018 zone Afrique entre les Léopards de la RDC et les Aigles de Carthage de la Tunisie. Les deux équipes s'affrontent d'abord le 1er septembre au stade Radès de Tunis, avant

la deuxième opposition le 5 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa.

Le sélectionneur Florent Ibenge et son nouvel adjoint Pamphile Mihayo Kazembe battent déjà le rappel des troupes pour cette rencontre importante. Le Maroc a été choisi comme point d'ancrage avant de rejoindre Tunis pour le match.

Page 5



Des Léopards de la RDC célébrant un but

ENJEUX POLITIQUES

L'alliance Palu-MP au bord de l'éclatement

Samedi 26 août, lors du 1er tour de l'élection au poste de gouverneur de la province du Kwilu, le candidat de la majorité présidentielle (MP), Floribert Luboto, a été devancé par l'indépendant Bala Bala Kasongo par 19 voix contre 16 dans une Assemblée provinciale où la MP détient pourtant la majorité des sièges.

L'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs organisée le samedi 26 août par la Céni n'aura pas été une partie de plaisir pour les candidats alignés par la MP dont certains se retrouvent en situation de ballottage, sans grande assurance de remporter face à des challengers bien appointés. À la Tshuapa, la Tshopo et au Sud-Kivu, les candidats de la MP n'ayant pas atteint la majorité absolue lors du premier vote devront se mesurer au second tour. C'est donc ce mardi 29 août que le vote sera organisé dans les Assemblées provinciales concernées et rien ne présage un triomphe des candidats MP dans cette épreuve électorale qui n'est pas exemptée de toute surprise. Le cas de la province du Kwilu, qui a vu le ticket Floribert Luboto (Palu)-Bulukungu (PPRD) être évincé au profit du candidat indépendant Michel Balabala Kasongo avec Mapanda pour colistier, continue à alimenter la polémique dans les milieux concernés. Le Palu misait sur son alliance avec le PPRD pour se hisser au gouvernement du Kwilu via son candidat Luboto qui bénéficiait des faveurs des pronostics. Instructions avaient été données pour que les candidats de la majorité passent sans encombre. Mais hélas ! C'était sans compter avec les aléas de la vie politique et ses quiproquos qui font que même les évidences peuvent parfois tourner au vinaigre, lorsqu'elles ne sont pas

en phase avec des intérêts politiques. C'est exactement ce qui s'est passé au Kwilu où le Palu a été tourné en bourrique par une majorité présidentielle qui, dans cette séquence, n'aura pas joué franc-jeu. Dans ce fief naturel du Palu que représente le Kwilu, la MP a joué aux trouble-fête en jetant son dévolu sur un candidat indépendant en la personne de Michel Balabala Kasongo. Un scénario signé, d'après certaines indiscretions, Aubin Minaku, secrétaire général de la MP qui, par ce tour de passe-passe, tiendrait à faire basculer le Kwilu dans le giron de la plate-forme-présidentielle en marchant sur les cendres du Palu. Réputé proche de Minaku, des analystes pensent que la casquette d'indépendant qu'arbore Balabala ne serait qu'une trompe-œil visant à désorienter l'opinion quant à sa proximité avec la MP.

Pour le Palu, cette douche froide a été ressentie péniblement des lors que le parti d'Antoine Gizenga est resté constant et fidèle par rapport aux engagements pris dans le cadre du partenariat politique qui lie, depuis 2006, les deux regroupements politiques. Le secrétaire général de la MP, en quête de leadership dans l'ex-Bandundu, aurait-il fait un cran au candidat Palu pour défenster un parti allié devenu un peu trop encombrant, lui qui nourrit des ambitions - somme toute légitimes -, dans ce bled qui l'a vu naître ? Les députés de la MP ont-ils été adoués pour hisser Michel Balabala au perchoir du Kwilu en contre partie des espèces sonnantes ? Nul ne sait. De quoi s'interroger si tout ceci n'est pas fait avec le quitus de l'autorité morale.

Tirant les leçons de cette déconfiture, le Palu envisage, d'ores et déjà, de rompre son alliance avec la MP. Le parti d'Antoine Gizenga serait même prêt, à en

croire des indiscretions, à demander à tous ses membres de quitter les institutions à cause de la duplicité entretenue par Minaku dans ce dossier nébuleux. Aux dernières nouvelles, il nous revient que le Palu a donné un ultimatum de trois jours à Joseph Kabila - en tant qu'autorité morale de la MP - à dater de lundi 28 août pour réparer « l'aventure » de la province du Kwilu au sujet de l'élection du gouverneur dans cette province. C'est ce qui résulte de la réunion du bureau politique du Palu tenue le dimanche 27 août autour du patriarche Antoine Gizenga. « À l'issue de cet ultimatum si la réponse n'est pas positive, l'Alliance serait remise en cause car elle ne répond plus aux objectifs que nous nous sommes fixés depuis 2006 qui était de sauvegarder les acquis de la démocratie par la consolidation de la gauche congolaise pour la conquête du pouvoir par les socialistes et les lumbumbistes », dit le Palu dans le communiqué ayant sanctionné ladite réunion. « Cet échec est de la responsabilité du secrétaire général de la MP, Aubin Minaku. C'est anormal d'autant que c'est le Kwilu qui est le bastion du premier allié de Joseph Kabila », réfléchit un cadre du Palu. Il est d'avis que le secrétaire général de la MP a menti au chef de l'État qui s'était pourtant rendu la veille de l'élection auprès d'Antoine Gizenga pour consolider le partenariat scellé entre le Palu et la MP. Notons que le nouveau gouverneur élu du Kwilu, un ancien du Palu, était commissaire spécial de cette province. Professeur d'université de son état, Balabala Kasongo jouit d'une certaine popularité pour avoir réussi, durant son mandat, à mettre le Kwilu sur orbite en termes du développement en restructurant notamment la régie provinciale des recettes.

Alain Diasso

COULÉE MEURTRIÈRE EN RDC

Première visite ministérielle dix jours après

Le ministre de l'Intérieur de la République démocratique du Congo s'est rendu dix jours après le drame auprès des survivants de la coulée de boue meurtrière en Ituri (nord-est), a constaté un correspondant de l'AFP de retour dimanche de cette région isolée.

Au moins 140 personnes sont mortes ensevelies, avait estimé après ce drame le vice-gouverneur de la province de l'Ituri, Pacifique Keta. « Nous sommes venus compatir avec la population sinistrée de Tara, leur remettre l'assistance du gouvernement et les sensibiliser pour éviter de construire sur des endroits dangereux », a déclaré samedi le ministre Ramazani Shadari. Le ministre s'est rendu sur les lieux dix jours après le drame du 16 août dans ce village de pêcheurs sur la rive du lac Albert à la frontière avec l'Ouganda. Il a expliqué le retard de sa visite par la longue attente du rapport des autorités locales. Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) avait dénoncé le « retard coupable du gouvernement », affirmant que « certaines personnes parmi les disparues auraient pu être sauvées si l'intervention du gouvernement avait été rapide ».

Le ministre a remis de l'argent aux familles de 40 victimes dont le corps a été retrouvé et enterré. Les 190 orphelins recensés par les autorités locales ont également reçu une aide, notamment du matériel pour la rentrée scolaire. Le ministre ne s'est pas rendu sur les lieux mêmes de la catastrophe, située à environ un km au sud de Tara. Sur le site du drame, entièrement vidé de sa population, une odeur insupportable se dégageait des grosses pierres qui recouvrent désormais l'ancien camp de pêche, a constaté le correspondant de l'AFP, qui a observé une présence massive d'insectes.

« Au moins une centaine » d'autres corps pourraient être ensevelis sous les décombres, avait indiqué lundi le vice-gouverneur de la province, annonçant la suspension des recherches « pour privilégier la désinfection du milieu » et éviter « la propagation des maladies dans plusieurs autres villages de pêcheurs installés le long de la rive du lac Albert ».

« Nous venons nettoyer et désinfecter le site avec des produits appropriés, en vue de lutter contre la propagation des maladies », a d'ailleurs indiqué samedi le vice-président local de la Croix-Rouge, Maki Nyosha.

À 50 m de là, les pêcheurs ont repris leurs activités, les uns dans des pirogues, d'autres sur la rive en train de tirer les filets jetés plus loin dans les eaux du lac, a constaté le correspondant de l'AFP lors de sa visite.

La RDC a connu dans le passé d'autres glissements de terrain meurtriers. En mai 2010, une coulée de boue qui a traversé le village de Kibiriga dans l'est du pays avait fait 19 morts et 27 disparus.

AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

La neutralité de la Céni mise à rude épreuve

Pour une vingtaine d'organisations qui se sont prononcées au sujet des élections dans le pays, la centrale électorale ne donnera le gage de sa neutralité pour les échéances électorales à venir que si elle se conformait « aux textes juridiques en vigueur en matière électorale » et faisait « preuve de son indépendance à l'égard des acteurs politiques en présence ».

Une vingtaine d'ONG qui suivent le processus électoral en RDC ont, le 25 août, exprimé leur doute sur la neutralité de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Pour les animateurs de ces organisations, la centrale électorale ne donnera le gage de sa neutralité pour les échéances électorales à venir que si elle se conformait « aux textes juridiques en vigueur en matière électorale » et faisait « preuve de son indépendance à l'égard des acteurs politiques en présence ».

Dans une déclaration, ces organisations de la société civile ont indiqué que les élections

partielles des gouverneurs étaient l'opportunité qui était offerte à la Céni de démontrer son indépendance vis-à-vis des forces politiques en présence. Elles en ont ainsi appelé à la centrale électorale de surseoir à l'organisation de l'élection dans les provinces où les postes de gouverneurs ou de vice-gouverneurs n'étaient pas vacants, à la suite d'une démission des animateurs, soit volontaire, soit après l'adoption régulière d'une motion de censure ou de défiance, soit encore à la suite d'une déchéance consécutive à une procédure de mise en accusation.

Pour ces organisations, en ef-



Le siège de la Céni sur le boulevard du 30 Juin

fect, cette élection partielle qui intervient quasiment la veille de la publication du calendrier électoral constituait « un test par excellence de la capaci-

té de la Céni à organiser les élections conformément au cadre juridique en vigueur ». Ces ONG ont, par ailleurs, félicité la centrale électorale pour les

efforts fournis en vue de doter certaines provinces des autorités démocratiquement élues en conformité avec la Constitution.

Lucien Dianzenza

KANANGA

Début des travaux d'évaluation du processus électoral

Le go des travaux d'évaluation globale du processus électoral a été donné le 28 août à Kananga.

durer les travaux, soit du 28 au 30 août, les participants vont faire l'état des lieux du processus électoral dans son ensemble en rele-



Le président de la Céni Corneille Naanga en conférence de presse

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'orientation du président de la Céni qui a tenu à circonscrire le cadre des travaux censés déboucher sur la publication du calendrier électoral que tout le monde attend. Outre les délégués de la Céni, du gouvernement et du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre qui participent à ces travaux, l'on note aussi la présence des experts de la société civile, des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la Communication (Csac), des ambassadeurs du Zimbabwe, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, de l'Union africaine et un expert de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Dès l'entame, les participants ont été repartis en quatre commissions, à savoir, Questions juridiques et opérationnelles - Budget et financement du processus électoral - Logistiques des opérations et Commission politico-administrative et sécuritaire. Pendant les deux jours que vont

avant les avancées ainsi que les difficultés rencontrées pour mieux projeter la suite conformément à son point IV. « Nous allons évaluer le processus électoral. Le lancement des travaux est fait, puis s'ensuivront des travaux techniques et des plénières qui dégageront des résolutions. Et ces résolutions permettront à la Céni de publier ce que tout le monde attend : le calendrier électoral », a tenu à préciser Corneille Nanga tout en indiquant que le nouveau calendrier électoral sera publié à l'issue des travaux d'évaluation globale du processus électoral. Dans son discours d'orientation, le président de la Céni a mis une emphase particulière sur la transparence censée caractériser les travaux en commissions. Et d'ajouter que les recommandations des travaux seront adoptées en plénière et feront l'objet d'un autre atelier technique qui réunira autour de la Céni, les experts avant la publication du calendrier électoral.

Alain Diasso

KINSHASA

La police met en service de nouveaux numéros verts

Cette action vise à combattre l'insécurité grandissante dans la ville-province.

Le commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, a annoncé, le 27 août, la mise en service de nouveaux numéros téléphoniques de la police. La mesure de la police vise à combattre l'insécurité grandissante à Kinshasa. Le chef de la police/ville-province de Kinshasa a, par ailleurs, réitéré son appel à la population kinoise pour une collaboration avec la police, en dénonçant les criminels. Pour faciliter cette collaboration, le général Sylvano Kasongo a communiqué les nouveaux numéros téléphoniques des équipes d'intervention de la police qui sont mis à la disposition des Kinnois selon leur lieu d'habitation.

Expliquant le mode opératoire de ce dispositif, le numéro 1 de la police/ville de Kinshasa a noté que des voitures 4x4 de la police sont déployées partout à travers la ville-province de telle sorte que quand on appelle, gratuitement, à la minute qui suit la jeep vient intervenir. Ces numéros, selon les secteurs opérationnels, sont pour le secteur Assanef : 0977770037, pour le secteur Socimat : 0977770077, pour le secteur galerie présidentielle : 0977770111, pour le secteur Kintambo magasin : 0977770117, pour le secteur Bakayau : 0977770122, pour le secteur Mont Amba : 0977770130 et 0977770144,

pour le secteur Tshangu : 0977770170, pour le secteur Nsele : 0977770171 et 0977770177, pour le secteur Mont Ngafula : 0977770188, pour le secteur GMI-W/Regidiso : 0977770199, pour le secteur GMI-E : 0977770233, pour le secteur Badara : 0977770235 et le secteur Bon marché : 0977770220.

Dénonciation du mauvais comportement des policiers

Le Commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa a également noté la mise en service d'un numéro permanent pour écourter le délai d'intervention. C'est le 082 720 6000. Ce dernier sert, a-t-il expliqué, à « dénoncer les mauvais comportements de la police ». Dès que quelqu'un appelle le numéro vert de la police dans son secteur et que la police n'intervient pas, a-t-il dit, il y a un autre numéro pour dénoncer les policiers ou les commandants qui n'interviennent pas.

Deux défis majeurs à relever

Il est noté qu'à sa prise des fonctions à la tête de la police/ville de Kinshasa, le Général Sylvano Kasongo, avait affirmé avoir deux défis à relever. Il s'agit de la lutte contre l'insécurité et les embouteillages à travers la ville-province.

Le commissaire provincial de la police avait promis de s'attaquer au banditisme urbain qui s'est accru depuis la récente évasion massive de la

prison centrale de Makala. « J'ai des défis à relever. Deux défis majeurs: l'insécurité et les embouteillages. Ces défis, pour les relever, il faut avoir la collaboration de la population. L'insécurité est entendue sous toutes ses formes: les criminels, les bandits en mains armées et surtout les kulunas, parce que les kulunas sont en train de tracasser la population depuis l'évasion de la prison de Makala. Nous allons mettre tous les moyens pour mettre hors d'état de nuire ces inciviques », avait-il promis. Pour mettre fin aux embouteillages, le commissaire provincial avait noté : « Les embouteillages sont dus à l'indiscipline des chauffeurs. Il y a la loi et nous devons la faire respecter. À part la PCR, nous allons renforcer d'autres services apparents pour que les gens ne puissent pas prendre les sens contraires. Beaucoup d'embouteillages sont provoqués par des gens qui prennent des sens contraires, des gens prennent toutes les bandes. Qui que vous soyez, si vous prenez le sens contraire, vos quatre pneus seront troués », avait-il avisé. Mais, pour le général Sylvano Kasongo, « dorénavant, les roulages ne doivent plus se disputer le volant avec les chauffeurs. Le policier doit se faire respecter par son comportement ». Il y a peu, la police nationale avait également annoncé la reprise de la traque des kulunas, en vue d'endiguer cette insécurité qui prend de plus en plus corps dans la capitale congolaise.

Lucien Dianzenza

IMPORTATIONS

Diverses réactions au vent de protectionnisme en RDC

Vendredi 25 août, Jean Lucien Bussa Tongba, ministre du Commerce extérieur, a annoncé une batterie de mesures visant à interdire l'importation de certains produits de consommation courante dans toute la partie ouest du territoire national durant une période déterminée.

Au-delà du ciment gris qui bénéficiait déjà d'une mesure similaire signée par l'ancien gouvernement Badibanga, il faut noter l'élargissement de la mesure à d'autres produits dont les barres de fer, les bières et les boissons gazeuses. Pour un expert interrogé par la rédaction, il est crucial de substituer les importations par des activités productives locales réelles. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, du moins pour l'instant. Concrètement, les arrêtés de Jean Lucien Bussa Tongba interdisent les importations du ciment gris et du clinker, des barres de fer, des bières et boissons gazeuses provenant des pays limitrophes. Premier constat : les mesures seront appliquées sur une période de six mois au niveau des postes frontaliers situés dans la partie ouest du territoire national. Dans l'une de nos dernières livraisons, nous faisons allusion justement de l'impact plutôt positif de la dernière interdiction de l'importation du ciment gris sur la cimenterie locale désormais plus compétitive. À travers ces nouvelles mesures, l'idée est certainement de renouveler l'exploit en ciblant d'autres secteurs menacés, dont les brasseries locales en perte de vitesse. Le ministère du Commerce extérieur est décidé à assainir et éradiquer l'entrée massive et frauduleuse de certains produits disponibles sur le territoire national.

D'autres produits désormais interdits d'importation

À cette liste, il faut ajouter l'interdiction d'importer des produits ayant trait à la violation des droits de propriété industrielle, intellectuelle ou du droit d'auteur, de faux billets et pièces de monnaies de contrefaçon, des véhicules d'occasion de plus de 20 ans ainsi que des produits alimentaires contenant la saccharine, du sel non iodé, des graines et semences génétiquement modifiées, des animaux et produits d'origine végétale (perroquets rouges, pointes d'ivoire, peaux de léopards, écorces de quinquina, etc.) en provenance des zones affectées par des maladies épizootiques, des armes de chasse et des aéronefs. Toutefois, certains de ces produits, notamment les bières et boissons gazeuses, doivent impérativement bénéficier d'une autorisation préalable d'importation avant toute importation dans le pays. Il n'est plus question de faire entrer ces produits sans une contrevaletur au profit du Trésor public. Par ailleurs, un des arrêtés interdit cette fois l'exportation des mitrilles ferreux, des produits miniers autres que l'or et le diamant, les matières minérales à l'état brut, les bois, les grumes et dérivés, le charbon de bois et le tabac.

Scepticisme

Les mesures gouvernementales vont-elles contribuer à donner un second souffle à l'industrie locale ? C'est la grande question que nombre d'analystes se posent au regard des mesures passées infructueuses. Dans la ligne de mire des autorités congolaises, il y a bien entendu Lufu, un marché pirate qui s'est développé en pleine vitesse à la frontière angolaise. «Il s'agit des trafics commerciaux basés sur le taux de change. Par ailleurs, à Lufu comme dans d'autres marchés frontaliers du pays, il n'existe pas de guichets de banque et d'infrastructures appropriées. Un système de contrebande



Déchargement d'une cargaison du ciment gris

à grande échelle a vu le jour à Lufu et ailleurs. Parfois, les importations se font à dos d'hommes ou en traversant des rivières», déplore notre analyste.

Une mission gouvernementale a pu se rendre compte de l'ampleur de la fraude et de l'implication des différents services légaux commis aux frontières lors d'une tournée dans les espaces de marchés frontaliers. Depuis, il y a eu des mesures qui n'ont pas permis de stopper le phénomène de fraude. Beaucoup s'interrogent sur l'impact réel de cette nouvelle batterie de mesures si aucun suivi n'est effectué sur le terrain. En plus, il a été démontré que l'importation du ciment gris, du sucre ou du fer à béton a continué malgré l'interdiction du gouvernement. L'on a signalé la présence des marchandises interdites entreposées dans les dépôts, attendant d'éventuelles dérogations.

L'actuel ministre du Commerce extérieur sera évalué par sa détermination à faire appliquer effectivement ces mesures. Toutefois, les autorités congolaises devraient s'efforcer à réfléchir davantage sur une politique ou un programme à court terme pour répondre aux véritables défis de la stabilité du taux de change, de la relance de la production locale et de la reprise des exportations congolaises dominées à 95 % par les mines et le pétrole. Il faut rappeler aussi les 28 mesures urgentes du 26 janvier 2016 qui n'ont pas produit les effets escomptés. Comme la Fédération des entreprises du Congo le rappelle, ces mesures doivent s'inscrire dans le cadre d'une véritable politique nationale du gouvernement. Pour sa part, le patronat national invite ses membres à investir davantage dans les secteurs productifs, principalement l'agro-industrie.

Ralentissement des importations

Selon les statistiques de la Banque mondiale, les importations congolaises sont passées à environ 8 milliards de dollars USD en 2010 à 12,7 milliards en 2014. Ce chiffre est tombé à un peu moins de 11 milliards en 2015. Au premier semestre 2016, il a été constaté une baisse de 17 % du tonnage des biens importés par le port de Matadi, la plus grande infrastructure portuaire du pays. L'on estime la part des biens d'équipements à près de 59 % (BCC 2015). L'explication de cette forte part des biens d'équipements est liée justement au faible niveau d'industrialisation du pays, à

la base d'ailleurs de la faiblesse de la part des produits semi-finis estimée à moins de 5 % des importations. Jean Lucien Bussa a promis d'aller jusqu'au bout. L'on parle des mesures d'accompagnement pour encourager les opérateurs concernés par les

secteurs cités et veiller à une pratique des prix à la portée de toutes les bourses. Ce dernier point préoccupe au plus haut point nombre d'observateurs de la vie économique congolaise.

Laurent Essolomwa



**LE COURRIER
DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN !
RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent**

**FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES**
rejoignez notre équipe marketing

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

FOOTBALL

week-end de fortunes diverses pour les internationaux RD-congolais

Avant de prendre leur avion pour rejoindre les Léopards en stage à Rabat au Maroc pour le match contre la Tunisie en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, les internationaux de la RDC ont été précieux dans leurs clubs respectifs le week-end dernier.

En Angleterre pour la quatrième journée de la Premier League, Chancel Mbemba a été titulaire sur le flanc de la défense lors de la victoire de Newcastle sur Westham (3-0). Du côté de Westham, Arthur Masuaki est resté sur le banc. Benik Afobe est entré à la 73e minute avant de sortir à la 90+4e minute après avoir été touché par Vincent Kompany. L'attaquant international de la RDC n'a pas empêché la défaite de Bournemouth à domicile face à Manchester City (1-2). L'attaquant Elias Katchunga a débuté la partie lors du match nul à domicile du promu Huddersfield Town et Southampton (0-0)

En Championship (D2 Anglaise), Neeskens Kebano, titulaire, a même été buteur à la 35e minute, avec Fulham victorieux d'Ipswich par deux buts à zéro. Titulaire, le milieu de terrain Jacques Maghoma n'a pas empêché la défaite de Birmingham, battu par Reading. Un autre néo-international, Britt Assombalonga a été titulaire lors du résultat nul de zéro but partout entre son club Middlesbrough et Preston. Alors qu'il est pressenti partant, Yeni Ngbakoto est

entré en jeu à la 70e minute, ne pouvant rien faire lors de la défaite de Queens Park Rangers (QPR) face à Cardiff (1-2). L'autre Congolais de souche du QPR, Kazenga Lualaba est resté sur le banc des remplaçants. En League One (D3 Anglaise), le défenseur central Gabriel Zakuani a joué toute la rencontre lors du match à égalité entre son club Gillingham et Southend (3-3). En Allemagne, VfB Stuttgart de Chadrac Akolo a battu Mainz par un but à zéro en deuxième journée de la Bundesliga. L'attaquant congolais qui rejoint la sélection au Maroc a été titulaire. Aussitôt arrivé à Wolfsburg, le défenseur central international congolais Marcel Tisserand a été titulaire lors de la victoire de son nouveau club face à Frankfurt (1-0). En D2 allemand, Wilson Kamavuaka a joué toute la rencontre lors de la victoire de Darmstadt face à Duisburg (2-1).

En France, le latéral droit Jordan Ikoko a délivré une passe décisive lors de la victoire de Guingamp sur le promu Strasbourg par deux buts à zéro, pour le compte de la quatrième journée. L'attaquant Firmin Mubele a, pour sa part, inscrit son troisième but de la saison avec Rennes, néanmoins battu Toulouse par deux buts à trois. Après trois défaites consécutives, Amiens qui joue pour la première fois en L1, a créé la sensation en dominant Nice par trois buts à zéro. Et c'est l'international Gaël Kakuta qui a inscrit le premier but de l'histoire



Chancel Mbemba et Newcastle victorieux de Westham

d'Amiens en L1, sur une balle arrêtée. Les deux autres Congolais, Tanguy Ndombele et Harrison Manzala, ont été également titulaires. Ce dernier a même délivré une passe décisive avant d'être remplacé en deuxième période.

En Belgique, Standard de Liège s'est lourdement incliné face au Club Bruges par zéro but à quatre. Paul-José Mpoku, Merveille Bope et Dieumerci Ndongala ont

tous été titulaires mais impuissants. Le défenseur central Christian Luyindama n'a pas bougé du banc des remplaçants. Jonathan Bolingi était titulaire lors du match de Mouscron sur le terrain de Courtrai (1-1). Yannis Mbombo est resté sur le banc. Du côté Courtrai, Hervé Kagé est monté sur l'aire de jeu à la 69e minute. Le jeune attaquant Dodi Lukebakio a débuté dans les rangs de Charleroi victo-

rieux de Zulte Waregem par trois buts à deux. Lukebakio est sorti à la 61e minute. Et Parfait Mandanda est resté sur le banc des remplaçants des Carolos. Leya Isekya, pour sa part, a fait son apparition sur l'aire de jeu à la 71e minute dans les rangs de Zulte, alors que Niil de Pauw a joué toute la rencontre.

Jordan Botaka était titulaire lors de la victoire de Saint-Trond sur Waasland Beveren (1-0). L'international congolais a quitté les siens à la 68e minute. Le but de la victoire de Saint-Trond a été inscrit par Vetokele à la 74e minute, lui qui est entré en jeu à la 58e minute. Stallone Limbombe et Batubinsika ont été titulaires lors de la victoire d'Antwerp sur le terrain d'Oostende par quatre buts à trois. En D2 belge, l'Union Saint-Gilloise a battu la formation de Tilleur par quatre buts à un. Et l'ancien milieu offensif de V.Club, Héritier Luvumbu a disputé son premier match avec Union Saint-Gilloise et il a inscrit le premier but de son nouveau club. Le gardien international Nicaise Kudimbana. En Espagne, Cédric Bakambu a été aligné lors de la nette défaite de Villarreal sur le terrain de Real Sociedad. En D2 espagnole, Jérémy Bela est entré en jeu à la 55e minute lors de la défaite à domicile d'Albacete face à Cordoba. Au Major League Soccer (MLS), le FC Toronto de Chris Mavinga, titulaire, s'est imposé face à Montreal par trois buts à un.

Martin Enyimo

MONDIAL 2018

Les Léopards en stage au Maroc avant d'affronter les Aigles de Carthage

L'ambiance devient de plus en plus chargée à quelques jours du match de la troisième et quatrième journées et des éliminatoires de la Coupe du monde football Russie 2018 zone Afrique entre les Léopards de la RDC et les Aigles de Carthage de la Tunisie.

Les deux équipes s'affrontent d'abord le 1er septembre au stade Radès de Tunis, avant la deuxième opposition le 5 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa. Le sélectionneur de la RDC Florent Ibenge et son nouvel adjoint Pamphile Mihayo Kazembe battent déjà le rappel des troupes pour cette rencontre importante. Le Maroc a été choisi comme point d'ancrage avant de rejoindre Tunis pour le match. La première délégation des Léopards est arrivée au Maroc le samedi 26 août. Les joueurs locaux sélectionnés et le staff technique

ont établi leur quartier au Farah Maghreb Hôtel de Rabat et ils vont s'entraîner au Centre sportif de la Fédération royale marocaine de football. Selon le programme du rassemblement, les joueurs évoluant à l'étranger étaient attendus à Rabat le lundi 28 août. L'attaquant Junior Kabananga du FK Astana au Kazakhstan a rejoint le groupe le dimanche 27 août au Farah Maghreb Hôtel de Rabat.

Les joueurs professionnels débarqueront au Maroc par Rabat et aussi via Casablanca. Il s'agit en gros de Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie), de Rémi Mulumba (Gazelec Ajaccio/L2 France), Jordan Ikoko (Guingamp/France), Cédric Bakambu (Villarreal/Espagne), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Joël Kiassumbua (Lugano/Suisse), Benik Afobe Tunani (Bournemouth/Angleterre),

Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Gabriel Zakuani (Gillingham/D3 Angleterre), Vital N'Simba (Bourg-en-Bresse/L2 France), Paul-José Mpoku, Merveille Bope et Jonathan Bolingi (Standard de Liège/Belgique).

Il y a également Gaël Kakuta (Amiens/France), Nicaise Kudimbana (Union Saint-Gilloise/D2 Belgique), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Firmin Mubele Ndombe (Rennes/France), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne) et Akolo Chadrac (Stuttgart/Allemagne). Ils rejoignent tous les joueurs locaux partis du pays avec le staff technique. Ils avaient sous la main les joueurs venus de Lubumbashi et de Kinshasa : Ley Matamp Vumi et Djo Issama Mpeko (Mazembe), Yannick Bangala Litombo, Padou Bompunga Botuli et Glody Ngon-

da Muzinga (V.Club).

Les sélectionnés tunisiens...

Du côté des Aigles de Carthage, le sélectionneur Nabil Maaloul a livré depuis le mardi 22 août une liste de vingt-six joueurs, avec parmi eux le milieu offensif Wahbi Khazri de Sunderland en D2 anglaise. On note toutefois l'absence du buteur Akaïchi blessé, Aymen Abdennour mis à l'écart. La majorité des joueurs évoluent dans le championnat tunisien. Il n'y a au total que sept joueurs évoluant à l'étranger, notamment, en Angleterre, en France, au Qatar et en Egypte. Les vingt-six tunisiens sont les gardiens de but Aymen Mathlouhi (ES Sahel), Farouk Ben Mustapha (Al-Shabab Riyad, Arabie Saoudite), Moez Ben Cherifia (ES Tunis), et les défenseurs Rami Bedoui (ES Sahel), Hamdi Nagguez (ES Sahel), Hamza Mathlouthi

(CS Sfaxien), Syam Ben Youssef (Kasimpasa/Turquie), Bilel Iffa (Club Africain), Yassine Meriah (CS Sfaxien), Chamseddine Dhaouadi (ES Tunis), Oussama Hadadi (Dijon/France), Ali Maaloul (Al-Ahly/Egypte).

Au milieu de terrain, le sélectionneur Maaloul compte sur Ferjani Sassi (ES Tunis), Ghaylane Chaâlali (ES Tunis), Mohamed Amine Ben Amor (ES Sahel), Saad Bguir (ES Tunis), Karim Aouadhi (CS Sfaxien), Anice Badri (ES Tunis), Hamza Jelassi (CA Bizertin), Wahbi Khazri (Sunderland/Angleterre), Naim Sliiti (Dijon/France). Et en attaque, on remarque la présence de Fakhreddine Ben Youssef (ES Tunis), Bassem Srarfi (Nice/France), Youssef Msakni (Lekhwiya/Qatar), Taha Yassine Khenissi (ES Tunis), Yohan Touzghar (Sochaux/L2 France).

M.E.

TOGO

Pas de remise en cause de l'AGOA

À Lomé, Trente-huit pays africains et leurs partenaires américains ont évoqué l'avenir de l'AGOA, la loi sur la croissance économique en Afrique.

Un bilan du dispositif exonérant 6500 produits africains de droits de douane aux Etats-unis a été fait en présence de près de 1000 représentants. Les moyens pour maximiser les avantages de la loi ont été évoqués. Le Togo, pays hôte, veut être considéré comme un «couloir économique et commercial important au niveau de la sous-région ouest-africaine».

Les partenaires américains se sont voulus rassurants: aucune remise en cause de l'AGOA. L'imposante délégation américaine était dirigée par l'ambassadeur Robert Lighthizer, représentant pour le commerce extérieur. Il était entouré de hauts cadres des départements d'Etat, de l'agriculture, du commerce, de l'énergie, du travail, des transports, du Trésor, de l'Usaid, de l'Agence des Etats-Unis pour le commerce et le développement, du Millennium Challenge Corporation, de l'Overseas Private Investment Corporation et du Fonds des États-Unis pour le développement en Afrique, ainsi que des membres du Congrès américain.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) a promis de mettre en place des kits d'exploitation des opportunités de

l'AGOA à la disposition des populations. Deux millions de FCFA seront affectés à leur réalisation. Les participants ont rappelé que l'AGOA prend fin en 2025. La ministre conseillère du président de la République du Togo, Dédé Ahoefa Ekué, également présidente du comité national d'organisation du Forum, a indiqué combien il était important d'accroître les exportations vers les Etats-Unis : «*Nous devons activer les leviers actuellement sous-utilisés, notamment l'intégration sous-régionale, l'utilisation du potentiel agricole. Nous avons un investissement solide en matière d'infrastructures de transport qui doit nous permettre d'être plus compétitifs sur le marché américain*».

Le ministre ivoirien du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, compte mettre à profit les années qui restent à la loi : «*C'est toute une création de valeur dont nous allons profiter au cours de ces huit prochaines années afin que l'on ait le maximum de PME qui exportent en direction des Etats-Unis et profiter au maximum de cette franchise douanière qui est donnée par les Etats-Unis durant les huit prochaines années*».

Les femmes de l'African Women Entrepreneurship program, (AWEP) attendent la mise en

palce des outils techniques : en termes d'usines, d'équipements nécessaires pouvant favoriser la production de masse.

Si les exportations africaines vers les Etats-Unis ont été en hausse depuis la mise en place de l'AGOA en 2000, elles ont connu un repli depuis 2013. En cause la crise pétrolière. Ce qui a permis aux pays africains de diversifier leurs exportations et de privilégier les produits agricoles. Le 17^e Forum de l'AGOA en 2018 se tiendra à Washington aux Etats-Unis. L'AGOA est un vaste marché de consommation élaboré pour permettre aux producteurs africains dont les pays sont éligibles d'exporter leurs produits vers les États-Unis.

Elle a pour objectif, entre autres, la promotion du commerce et des investissements entre les États-Unis et les pays africains au sud du Sahara, le développement économique et les réformes en Afrique subsaharienne et un plus grand accès aux opportunités entre les investisseurs américains et les entreprises africaines au sud du Sahara.

En 2016, 38 pays d'Afrique subsaharienne étaient éligibles à l'AGOA et parmi eux, 27 pays sont éligibles aux bénéfices accordés aux produits textiles, rapportent les institutions en charge de la coordination de ce marché.

CRISE MIGRATOIRE

Un mini-sommet de dirigeants africains et européens à Paris

Les dirigeants de sept pays africains et européens se sont retrouvés le lundi 28 août à Paris pour un mini-sommet sur la crise migratoire. Ces assises ouvertes par le président français, Emmanuel Macron, ont permis de faire le point et d'harmoniser les positions sur ce dossier souvent source de tensions

Ont pris part à cette rencontre, les présidents tchadien et nigérien, Idriss Deby Itno et Mahamadou Issoufou, ainsi que le chef du gouvernement d'entente nationale libyen, Fayez al-Sarraj, dont les pays sont au cœur du transit de migrants d'Afrique et du Moyen-Orient vers les côtes européennes. Du côté de l'Europe, étaient présents : la chancelière allemande, Angela Merkel, les chefs de gouvernement italien et espagnol, Paolo Gentiloni et Mariano Rajoy, ainsi que la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Destinée à chercher une réponse concertée face à la route meurtrière transitant par la Libye et la Méditerranée, la réunion de Paris visait également à « réaffirmer le soutien de l'Europe au Tchad, au Niger et à la Libye pour le contrôle et la gestion maîtrisée des flux migratoires », selon la présidence française. Il s'agissait d'« aider les pays de transit dans trois directions », souligne-t-on à l'Elysée : Contrôle de leur frontière avec la Libye, lutte contre les passeurs et accent sur l'asile, avec l'idée d'instruire les dossiers sur place « avant que les migrants ne tentent la traversée infernale ».

Dans une déclaration conjointe avec

ses homologues du Tchad, Niger, Mali et de la Libye qu'il a reçus parallèlement lundi matin à Rome, le ministre italien de l'Intérieur a estimé que la réunion de Paris « peut constituer le début d'un nouveau rapport entre l'Europe et l'Afrique ».

Les Européens cherchent depuis longtemps comment couper les routes de l'immigration illégale transitant par la Méditerranée. Un accord controversé avec la Turquie, en 2016, a permis de réduire les flux en Grèce, mais d'autres routes migratoires ont repris, notamment du côté du Maroc et de l'Espagne, et la tragédie humanitaire continue, avec 14.000 morts en Méditerranée depuis 2014. Cette situation a conduit les Africains à réclamer davantage de soutien.

« La lutte contre l'immigration illégale se mène sur deux axes : le développement et le volet sécuritaire », indique une source proche de la présidence nigérienne, soulignant que le sommet de Paris a été l'occasion de « faire le point » en vue d'obtenir des appuis. « Nous sommes pressés de voir des actions concrètes pour que les candidats à l'immigration aient des alternatives et cessent de rêver d'Europe », ajoute cette même source. Lors du sommet sur la migration à La Valette (Malte), en 2015, l'UE avait mis sur la table 1,8 milliard d'euros via un fonds pour les pays africains. A ce jour, les Européens ont versé en juillet une aide de 10 millions d'euros au Niger pour lutter contre l'immigration clandestine, premier décaissement d'un programme décidé en 2016.

Nestor N'Gampoula

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

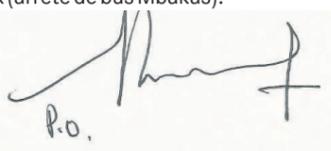
Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

VENTE AUX ENCHERES A L'AUDIENCE DE LA CHAMBRE DES SAISIES IMMOBILIERES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BRAZZAVILLE DU 16 SEPTEMBRE 2017 INSERTION ORDINAIRE

Insertion légale

<p>Cabinet de Maître Gérard DEVILLERS, Avocat à la Cour, cabinet sis avenue de l'Indépendance, immeuble Canal +, face Ambassade de la RDC. Vente saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur. En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, salle ordinaire des dites audiences, le 16 septembre 2017 à 8 heures.</p> <p>Désignation : Une propriété non bâtie à Brazzaville, quartier Mafouta, Arrondissement n°1 Makélékélé, Section AB, Bloc non dénommé, Parcelle 1, 2, 3, 4, 5 superficie 3.093,90 m² objet du titre Foncier 21516, au prix de soixante Dix Million de Francs (70.000.000) CFA. A la requête, poursuites et diligences de la société Nouvelle des Ciments du Congo dite SONOCC, siège social à Brazzaville, Boulevard du Maréchal Lyautey, cité Camp Clairon, résidence Stella 3ème étage, appartement 19, créancier poursuivant, en vertu d'un acte portant affectation hypothécaire entre Monsieur LI LING et la Société Nouvelle des Ciments du Congo dite SONOCC. Ayant pour conseil Maître Gérard DEVILLERS, avocat à la Cour d'Appel de Brazzaville dont le cabinet se trouve à Brazzaville, avenue de l'Indépendance, Immeuble Canal +, face Ambassade de République Démocratique du Congo, BP. 1211. Il sera procédé le 16 septembre 2017 à 8 heures en l'audience de la chambre Civile des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville siégeant au Palais de Justice à 8 heures, salle ordinaire des dites audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit : Un immeuble non bâti sis à Brazzaville, quartier Mafouta, arrondissement n°1,</p>	<p>Makélékélé, section non dénommée, parcelle 1, 2, 3, 4, 5 d'une superficie de 3093,90 m², objet du titre Foncier 21516+ du 19 décembre 2011, propriété de Monsieur LI LING, domicilié 35 avenue André MILON GO, Mafouta, Brazzaville. Ainsi au surplus, que ledit immeuble s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.</p> <p>Mise à prix Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître DEVILLERS et déposé au greffe du Tribunal de Grande instance de Brazzaville, les enchères seront reçues par ministère d'Avocat sur la mise à prix suivante : Lot unique à la somme de SOIXANTE DIX MILLIONS DE FRANCS (70.000.000) CFA Total : SOIXANTE DIX MILLIONS DE FRANCS (70.000.000) CFA</p> <p>Fait à Brazzaville le 28 Août 2017 par Maître Gérard DEVILLERS, Avocat poursuivant soussigné pour extrait. Pour les renseignements s'adresser à : -Maître Gérard DEVILLERS avocat poursuivant demeurant avenue de l'Indépendance, immeuble Canal +, face Ambassade de la RDC. -Greffier du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ou le cahier de charge a été déposé. -Maître Ander Borel KABI, Huissier de Justice sis au n°39 Bandas, croisement avenue de la paix (arrête de bus Mbakas).</p>
--	--



P.O.



"Une nouvelle enseigne de Supermarchés en ville!"



Avenue William Guynet,
à côté de Mucodec, Centreville,
Brazzaville, Congo



Avenue Félix Eboue,
Centreville (en allant vers le beach),
Brazzaville, Congo



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant
petits-déjeuners
200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres,
situé en plein cœur de la capitale économique de la
République du Congo (Congo Brazzaville).
À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de
la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin
arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour
vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Airtel Congo ouvre ses portes à l'association des consommateurs

La rencontre entre l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo, représenté par son directeur général, Gérard Lokossou et les associations de consommateurs, portant sur des échanges interactifs, s'est déroulée dans les locaux de cette compagnie, en présence du directeur de l'économie et des marchés à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Antoine Ndekololo.

Echanger avec les associations des consommateurs sur les produits et services d'Airtel Congo afin de mieux servir ses abonnés, c'est le but de cet échange entre les dirigeants de cette société de téléphonie mobile avec des responsables d'associations des consommateurs. Cette séance n'avait pas pour but que de garder une bonne relation avec les clients, mais aussi de se conformer au marché, d'avoir les avis des consommateurs sur les innovations de l'opérateur de téléphonie mobile, Airtel Congo et de moderniser leurs équipements. Les représentants des consommateurs, par la voix de Mermance Babounga, ont saisi cette occasion pour formuler leurs doléances tout en appréciant l'initiative. Ils ont souhaité que leurs doléances soient prises en compte. « Je suis content de participer à cette rencontre et je souhaite que la société prenne en compte nos difficultés, car, nous nous



sommes venus exposer ces doléances qui dérangent les consommateurs. »

Par ailleurs, le directeur général de la société Airtel, Gérard LOKOSSOU, a profité de l'occasion pour apprécier le rôle joué par les associations de consommateurs, dans la mesure où elles les ont interpellés sur un certain nombre de sujets.

Cette rencontre a permis également au DG de Airtel de présenter les différentes améliorations significatives du réseau Internet caractérisé par la disponibilité du signal et un meilleur débit. Il en est de même pour des offres promotionnelles plus compétitives afin d'éviter toute perte de crédit inutile lors des appels et sms ainsi qu'un accès gratuit au centre d'appel qui était autrefois payant.

promis de recevoir individuellement dans les prochains jours, les abonnés ayant des problèmes fondés afin de trouver des solutions adéquates.

« Nous comptons sur vous pour construire ensemble notre futur. Mais, je crois que nous sommes maintenant plus proches de nos clients. L'élément positif c'est le fait qu'on a pu tous noter qu'il y a eu des améliorations significatives qui sont faites. Mais il y a encore un certain nombre de points, mais nous les prenons avec beaucoup de responsabilité et ce sont les points sur lesquels nous allons nous focaliser dans les jours à venir pour améliorer encore plus la qualité de nos services mais aussi la relation avec nos clients », a-t-il indiqué.

Le directeur de l'économie et des marchés à l'Agence de régulation

des postes et des communications électroniques, Antoine Ndekololo, s'est réjoui de cette approche d'Airtel Congo. Il a émis le vœu de voir les consommateurs continuer de déposer leurs plaintes à son siège.

« Nous sommes là en tant que régulateur, défendons les intérêts tant des consommateurs, de l'Etat que des opérateurs. Concernant les consommateurs, nous nous arrangeons à ce que vous payez ce que vous consommez. N'hésitez pas à nous saisir au cas où vous constatez qu'au niveau de l'opérateur il y a un retard de traitement de l'information. Il y a donc un service qui existe que vous pouvez appeler ; c'est au 5050 pour signaler votre réclamation sinon faites-le par écrit à l'Arpce », a-t-il indiqué.

Bruno Okokana



GOUVERNANCE

Des échanges thématiques sur le nouveau PND

Identifier les défis majeurs à relever, définir les objectifs sectoriels globaux et les actions spécifiques prioritaires à mettre en œuvre durant les cinq prochaines années, figurent parmi les sujets en débat pour l'élaboration du nouveau Plan national de développement (PND2).

Les discussions thématiques sur le PND2 ont débuté ce 28 août à Brazzaville, et prendront fin le 8 septembre prochain. Cadres du ministère de Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, représentants du secteur privé et des organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers y prennent part. « Au terme des travaux, les groupes thématiques de réflexion stratégique devront assurer l'atteinte des résultats précis notamment sur les principaux axes d'intervention, les objectifs stratégiques et opérationnels, les programmes et projets déclinés et chiffrés par axe d'intervention retenu, les rapports de contributions sectorielles rédigés pour le cadre stratégique du PND2 », a expliqué le directeur général du Plan, Mampouya Mbama. Il a, par ailleurs, souligné que



Les deux ministres signent les documents de passation de service (Adiac)

cet exercice d'élaboration du cadre stratégique du PND2 se déroule dans un contexte de crise, qui impose des mesures de stabilisation financière. Selon lui, cette situation qui met en évidence la forte dépendance de l'économie congolaise

vis-à-vis du pétrole, suggère que les réflexions soient fortement et impérativement orientées vers le développement du secteur hors pétrole et une affirmation sans équivoque du rôle prépondérant du secteur privé dans la mise en œuvre

de la politique de diversification de l'économie nationale. Plusieurs sujets seront donc traités en atelier le long de

ces discussions thématiques: Le renforcement (judiciaire, administrative, économique et financière); la diversification; la transformation de l'économie et croissance (développement du secteur agricole, développement de l'économie forestière, développement de

l'industrie touristique); développement et valorisation du capital humain (promotion de l'enseignement primaire et secondaire, promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche, promotion de la formation professionnelle et qualifiante, promotion de l'emploi et de la gestion du marché du travail); développement social (renforcement du système de santé, promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie, renforcement de la protection sociale, du développement inclusif et la protection des groupes vulnérables). La liste n'est pas exhaustive.

En rappel, le Premier ministre, Clément Mouamba, avait déjà mis en place un dispositif institutionnel permettant d'encadrer l'élaboration du PND 2017-2021. Ainsi, la commission nationale d'élaboration dudit plan a vu le jour, et est constituée d'un comité de pilotage, d'une coordination technique et des cellules opérationnelles.

Rominique Nerplat Makaya

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un plan national d'affectation des terres pour stopper les conflits

L'administration publique, les collectivités locales et la société civile se sont réunies le 28 août à Brazzaville, pour amender le projet Aménagement du territoire, dont l'objectif est de réviser le schéma national de l'aménagement des terres devenu caduc.

S'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement de la stratégie nationale de la réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts, le projet Aménagement du territoire, particulièrement la gestion des terres, constitue une composante essentielle de la mise en œuvre de la stratégie nationale Redd+. Il facilitera l'accès à la terre pour le développement des projets forestiers, notamment pour les investisseurs étrangers et les communautés locales.

« La sécurisation d'un domaine forestier permanent permettra aux forêts de continuer à assurer leurs fonctions écologiques, dont l'importance ne fait plus l'objet de controverses. De même, la superposition d'utilisation des terres que nous constatons dans les zones forestières, concédées à l'exploitation du bois et la conservation de la biodiversité sera jugulée », a indiqué le représentant du ministre de l'Economie forestière, Grégoire Nkéoua.

Présidant les travaux de cette réunion, le représentant du préfet du Pool, Gilbert Malonga, a relevé que de nombreux cas de conflits d'usage des terres sont enregistrés notamment dans son département. Cette situation est d'après lui, consécutive à la reconnaissance de la priorité privée sur les terres à travers un acte de la conférence nationale en 1991, qui n'a jamais été suivi par un décret d'application. Outre le projet Aménagement, les participants ont aussi examiné le projet bois-énergie. Celui-ci permettra notamment de pallier l'agriculture itinérante, à travers la promotion des modèles agroforesteries et d'assurer une production durable du bois énergie. Signalons que ces deux projets seront mis en œuvre dans les départements du Pool et des Plateaux.

Rappelons que depuis l'an 2000, le ministère en charge des forêts avait lancé le programme d'aménagement de concessions forestières. À ce jour, 6,5 millions d'hectares de concessions disposent d'un plan d'aménagement, soit 60% environ de superficies concédées à l'exploitation forestière. Ce travail constitue déjà un pas important vers l'affectation des terres dans les zones forestières.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Un comité interministériel pour gérer les érosions à Brazzaville et Pointe-Noire

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso a récemment demandé au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, de mettre en place un Comité interministériel chargé de gérer le problème des érosions qui se posent dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

« ...La mise en place rapide d'un Comité interministériel de lutte contre les érosions, notamment pour les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, et ce afin de prévenir toute catastrophe éventuelle... », a indiqué le chef de l'Etat congolais dans le compte rendu du conseil des ministres du 26 août dernier.

Les ministères concernés par cette problématique devront

mettre en œuvre les actions nécessaires, afin de proposer des réponses adaptées à la question des érosions. La mise en place de ce comité est souhaitée avant la reprise de la saison dite des grandes pluies qui commencera à partir du mois d'octobre jusqu'à décembre.

Le Congo connaît une forte pluviométrie. A en croire certaines données météorologiques, les précipitations sont de l'ordre de 1 600 mm par année avec des culminantes en mars-avril et octobre-décembre. Dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire les pluies qui occasionnent, le phénomène d'érosion des sols,

endommagent les habitations, les quartiers, les canalisations et causent des pertes en vies humaines, ainsi que d'importants dégâts matériels.

Le phénomène d'érosions, dans ces deux villes du Congo, s'observe souvent dans les quartiers périphériques où les populations occupent parfois des zones non loties ou interdites de construction. C'est le cas à Brazzaville des quartiers Ngamakosso, Massengo, Kombo, Maman-Mboualé, Jacques-Opangault, Mfilou-mikalou, Mfilou-moukondo. Au niveau de Pointe-Noire, l'on peut citer les arrondissements Mongo-Mpoukou et Ngoyo.

Fortuné Ibara

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les jeunes de Nyanga expriment leur gratitude au chef de l'Etat

Dans une déclaration rendue publique le 27 août dernier, les jeunes du district de Nyanga (département du Niari) résidant à Brazzaville ont exprimé leur gratitude au président de la République pour avoir reconduit leur sœur Destinée Hermella Doukaga à la tête du ministère en charge de la Jeunesse et de l'éducation civique. « Nous sommes honorés du

choix porté par le président de la République sur notre sœur. Car, le président Denis Sassou N'Guesso a tant aimé Nyanga qu'il nous a donné Destinée Hermella Doukaga pour manifester son regard bienveillant vis-à-vis de cette partie de notre pays », ont-ils déclaré.

Guillaume Ondzé

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Gestionnaires de comptes

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout;
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un agent de trésorerie.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 4 en Finance, Economie ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maîtrise du pack office ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non négligeable ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents règlementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

- Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives
- Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
- Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;
- Etre autonome et capable de travailler sous pression
- Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs
- Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h.
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMERIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DIGI CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux

OFFSET

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Depliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MTN Congo disposé à accompagner le gouvernement dans la numérisation de ce sous-secteur

Le directeur général de la compagnie de téléphonie mobile, MTN Congo, Djibril Ouattara, a rassuré le 25 août le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que son entreprise souhaitait contribuer à la démarche consistant à la numérisation de ce sous-secteur

Premier opérateur de téléphonie mobile au Congo, MTN est, d'après son directeur général, un acteur important dans le secteur des nouvelles technologies de l'information. Le ministère de l'Enseignement supérieur qui a mis en place depuis quelques mois une direction des technologies de l'information et de la communication (TIC-SUP) pourrait donc bénéficier de l'expertise de ce géant de la téléphonie mobile. « Nous avons été surpris de savoir déjà qu'il y avait un organe de coordination qui a été mis en place et qu'il y avait une vision dans le temps. Nous allons intégrer cet organe et y contribuer en apportant notre réflexion mais également notre

appui en tant qu'entreprise citoyenne dans ce pays », a indiqué Djibril Ouattara qui s'est longuement entretenu avec le ministre sur cette question. En effet, Bruno Jean Richard Itoua a partagé avec son interlocuteur sa vision à court, moyen et long terme de ce projet, ainsi que son impact réel sur la vie des apprenants et de la communauté universitaire qui les accompagne. « Nous avons adhéré à cette gestion et nous pensons que MTN mettra tout de son côté pour contribuer au succès de ce projet étant donné que déjà nous avons commencé notre partenariat avec l'enseignement supérieur au travers des conventions isolées avec quelques institutions. Nous



Bruno Jean Richard Itoua et Djibril Ouattara crédit photo Adiac
donnons l'opportunité de travailler dans un cadre réfléchi et bien gouverné de la sorte, nous trouvons que c'est une bonne opportunité », a poursuivi Djibril Ouattara. Il espère également que l'opportunité sera donnée au mi-

étudiants de l'Université Marien-Ngouabi des salles multimédias. Ainsi, MTN Congo pourrait aider le gouvernement dans le processus de numérisation du principe d'inscriptions et de paiement des frais d'inscriptions.

« Nous avons un développement beaucoup plus important aujourd'hui de tout ce qu'il y a d'utilisation de la monnaie électronique au travers du Mobile Money. Nous pensons que ceci mis en ensemble, nous pouvons contribuer à rendre plus efficace l'administration des étudiants en termes d'inscription, de suivi, d'archivage, de la documentation. Nous pourrions également mettre à la disposition de ces étudiants tout ce qui est l'accompagnement du digital », a conclu Djibril Ouattara, précisant que c'est une phase de réflexion préliminaire très spécifique.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau bureau national pour Vocal Bantou « changement de mentalités »

L'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » a clôturé, le samedi 26 août à Brazzaville, son assemblée générale extraordinaire. Celle-ci a porté sur la mise en place d'un nouveau bureau national et l'adoption de nouveaux textes organiques.



Le présidium (Adiac)

La caducité des documents organiques devenant inadaptes au nouveau contexte a poussé les membres de l'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » a organisé cette assemblée générale extraordinaire. Outre ce souci, il y a aussi le fait que l'association Vocal Bantou « Changement de mentalités » voulait bien renouveler ses instances dirigeantes.

Au terme de l'assemblée générale du 26 août, Julien Ngobila a été élu président national chargé de l'orientation de la coordination et du contrôle alors qu'Alexis Trésor Ondélé a été désigné secrétaire général chargé de l'organisation administrative et de la permanence, ainsi que bien d'autres membres. L'assemblée générale a surtout martelé sur les atouts des futurs dirigeants de cette association et sur la disponibilité de ces derniers pour l'organisation de l'AVB « Changement de mentalités ».

À propos des documents, le président sortant a déclaré que ces textes auraient pour conséquence « le cumul de postes au sein de l'association. Par conséquent, il s'est dit satisfait des résultats des travaux. « Notre association regorge des hommes et des femmes qui savent se surpasser, se remettre en cause », a-t-il souligné. Avant d'ajouter « Nous allons dans quelques jours disposer d'un règlement intérieur qui définit clairement le paysage de l'association ».

Christel Bitemo Babela (stagiaire)

CONGO-CHINE

Des bourses d'études à plus de 100 jeunes congolais

La cérémonie de réception des 112 jeunes étudiants et stagiaires militaires congolais admis aux bourses d'études du gouvernement chinois s'est déroulée le 25 août à l'ambassade de ce pays au Congo, en présence des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Défense nationale



Les officiels posant avec les bénéficiaires/crédit photo Adiac

Une nouvelle vague de jeunes congolais en quête de formation s'envolera dans quelques jours pour la Chine. Comparativement à l'an dernier, ils sont 15 de plus qui vont étudier, au titre de l'année académique 2017-2018, dans les grandes universités comme Harbin à Guangzhou, Shanghai et Chongqing. Pour le compte de l'Université Marien-Ngouabi, ils sont 55 étudiants à avoir bénéficié de la confiance du gouvernement chinois. Le ministère de la Défense lui a positionné, quant à lui, 57 jeunes stagiaires militaires.

Représentant la partie chinoise, le chargé d'affaires par intérim près l'ambassade de Chine, Sun Chengbo, a félicité les bénéficiaires pour avoir réussi cette sélection au détriment d'autres concurrents. « De Harbin à Guangzhou, de Shanghai à Chongqing,

croyez-moi, ce sera pour vous non seulement une grande découverte, mais aussi une expérience importante dans votre vie. La Chine, un beau pays, riche en histoire et dynamique en innovation, ouvre ses bras pour vous accueillir », a-t-il vanté.

Il a également rappelé que l'amitié sino-congolaise s'était profondément enracinée dans les cœurs des deux peuples depuis 53 ans. Selon lui, en dépit de la conjoncture internationale, les deux pays entretiennent une amitié fraternelle qui va en s'approfondissant. S'agissant de la coopération culturelle, il a indiqué que son pays qui construit beaucoup d'écoles au Congo accorde depuis quelques années des bourses d'études aux étudiants et stagiaires militaires congolais.

« Chaque année, des centaines de candidats s'efforcent d'obtenir une bourse du gouvernement chinois, mais ce n'est pas facile pour vous, les admis, de réussir. Il faut priser cette occasion et travailler dur dans vos études. C'est vrai qu'il n'est pas facile de faire le premier pas, et le chemin est long, mais de ce voyage vous en tirerez de grandes richesses, j'en suis sûr et je vous le rassure », a conseillé Sun Chengbo.

Rappelons que le Congo a été représenté à cette rencontre par Macaire Batchi, directeur du cabinet par intérim du ministre de l'Enseignement supérieur, et le colonel Jean Aimé Ignoumba, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire du ministère de la Défense nationale.

P.W.D.

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous notarié, il a été institué une société civile immobilière (SCI) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MASSALA SCI ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : N°39-41, rue Le Boulou, quartier Gendarmerie-MPITA, arrondissement E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Acquisition, la propriété, l'administration, la vente, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers que ce soit à usage de bureau commercial ou d'habitation.

L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque cause que ce soit.

Administration de la société : Monsieur MASSALA Antoine et Madame PREVORS épouse MASSALA Corine Marcelle Marie-Louise.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er août 2017, sous le numéro 17 DA 928 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/17 D 9.

Cabinet d'Avocats GOMES

ANNONCE

Je m'appelle Mahoungou Mafoula Hilarion. Je désire désormais être appelé Mafoula Hilarion. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou et famille informent les parents, amis et connaissances de Makoua (Ndongo, Oyoué, Ifoura et Bokagna) du décès de Delphine Ngala (Foussa) survenu le 17 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 121 de la rue Mbé à Talangaï, quartier Manhattann. Référence rue Ndolo grand lavage. L'inhumation est prévue pour le mercredi 30 août.



IN MEMORIAM

03 septembre 2013 - 03 septembre 2016, voici quatre ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, ancien député du MCDDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga.

La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, Serge Matouridi Kouba et Gisèle Nzoumba Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 3 septembre à 11h00 en la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Papa, nous ne t'oublierons jamais.



LES MEILLEURES FORMATIONS

2
Gérez les serveurs virtuels en entreprise

3
Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4
Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5
Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

1
Gestion Internet en entreprise

Réseau et Système

100% pratique



6
Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

MONDIAL 2018

Les Diabes rouges avec Illoy-Ayyet et Tchibota

Les Diabes rouges sont en vol vers Brazzaville. Invité de dernière minute, le défenseur Emmerson Illoy-Ayyet a embarqué à Roissy avec neuf coéquipiers. Mavis Tchibota fera le voyage, cet après-midi depuis Tel Aviv. Tandis que le trio Bifouma-Oniangué-Ndinga rejoindra l'équipe dans les prochains jours.

Dix Diabes rouges ont décollé, le lundi matin de Roissy, pour rejoindre Brazzaville : Durel Avounou (Caen), Tobias Badila (Nancy), Dylan Bahamboula (Dijon), Marvin Baudry (Zulte-Waregem/Belgique), Clevid Dikamona (Platanias/

Grèce), Fodé Doré (Clermont), Emmerson Illoy-Ayyet (Olimpik Donetsk/Ukraine), Christopher Mafoumbi (Blackpool/Angleterre), Fernand Mayembo (Grenoble) et Yves Pambou Loembet (DAC Dunajska Streda/Slovaquie) Dans le même temps, Rahavi Kifoueti et Juvhel Tsoumou, qui s'affrontaient dimanche, ont pris un vol en provenance de Chypre, sans passer par Paris. Appelé en remplacement de Dylan Saint-Louis, retenu par son club, Mavis Tchibota quittera Tel Aviv ce lundi après-midi. Mardi, ça sera au tour de Thievy Bifouma de rejoindre Brazzaville. L'attaquant d'Osmanlispor devait

honorer un rendez-vous dans la capitale française le lundi. Activement concernés par la dernière ligne droite du marché des transferts, qui s'achève le 31 août à minuit, Prince Oniangué et Delvin Ndinga ont bénéficié d'un délai supplémentaire pour clarifier leur situation. Ils devraient rejoindre l'équipe mercredi, si leurs dossiers sont réglés. Ils pourraient ainsi manquer le match aller, ce qui offrira à de plus jeunes éléments (Avounou, Pambou, Mayembo, Illoy) l'occasion de faire leurs preuves lors du match aller, le 1^{er} septembre, à Kumasi.

Camille Delourme



Fernand Mayembo et Emmerson Illoy-Ayyet: une charnière centrale qui allie jeunesse, muscles et taille (@Camille Delourme/Adiac)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Allemagne, 3^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, non retenu, Westfalia Rhynern prend un point chez le 2^e du classement, Wuppertaler (0-0). Mais reste reléguable avec 2 points.

Allemagne, 5^e journée, 4^e division, groupe Nord

Rehden boit le bouillon chez la réserve de l'Eintracht Brunswick (0-5). Titulaire, Francky Sembolo a joué l'intégralité du match. Avec 1 seul point pris sur 15 possibles, Rehden est 17^e et avant-dernier.

Allemagne, 5^e division, 4^e journée, groupe Nord-Est

Floydin Baloki était titulaire lors du carton du Germania Halberstadt sur le terrain de Neustrelitz (3-0). Avec 8 points, le Germania est 5^e.

Allemagne, 4^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

Replacé en défense centrale, Godmer Mabouba a tenu la baraque lors de la victoire de l'Eintracht Trier sur Eppelborn (3-0).

Allemagne, 3^e journée, 5^e division, groupe Nord-Est

Placé en libero devant la défense, Kiminou Mayoungou a joué 63 minutes lors du succès de Lichtenberg sur le Tennis Borussia (1-0).

Angleterre, 5^e journée, 2^e division

Bristol City VS Aston Villa (Associé à John Terry en défense centrale, Christopher Samba a été remplacé à la mi-temps lors du match nul d'Aston Villa à Bristol City (0-0).

Wolverhampton prend un point à Brentford (0-0). Sans Prince Oniangué, en instance de départ, à quelques jours de la fin du mercato.

Angleterre, 4^e journée, 3^e division

Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Blackpool, vainqueur 2-1 d'Oldham.

Angleterre, 4^e journée, 4^e division Amine Linganzi, titulaire, a été remplacé à la 53e lors de la défaite de Swindon face à Crawley Town (1-3). Les visiteurs menaient alors 1-0.

Angleterre, 3^e journée, 1^{re} division U23

Entré à la 80^e, Offrande Zanzala inscrit le 2^e but de Derby County face à Sunderland (2-0). Son premier but depuis le 4 avril 2016 (avec les U18 des Rams).

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

Sans Francis N'Ganga, absent du groupe carolo, ni Marvin Baudry, resté sur le banc, le Sporting Charleroi bat Zulte-Waregem dans les ultimes secondes (3-2 avec un but à la 94^e).

Coupe de Belgique, 5^e tour

Sans Maël Lépicier, ménagé, Maël Lépicier élimine Waltwilder (3-1).

Sans Jordan Massengo, blessé aux



Dzon Delarge ne peut empêcher la défaite de Bursaspor chez le Besiktas, mais inscrit tout de même son 2e but en autant de matchs joués (DR)

adducteurs et forfait pour la trêve internationale, l'Union-Saint-Gilloise dispose facilement de Cité Sport (4-1).

Bulgarie, 7^e journée, 1^{re} division

Kévin Koumbemba est entré à la 88^e lors du succès du CSKA Sofia sur le terrain de Beroe (3-0).

Chypre, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Donnell Moukanza, l'Aris est tenu en échec par Nea Salamis (1-1).

Ecosse, 4^e journée, 3^e division

Rodrigue Nanitelamio était titularisé lors de la défaite de De Forfar face aux Albion Rovers (0-2).

Espagne, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Yhoan Andzouana, Girona bat Malaga (1-0).

Espagne, 2^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada s'incline chez la réserve de Valence. Désormais qualifié, Yhoan Andzouana a joué l'intégralité du match.

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

Sylver Ganvoula n'était pas retenu dans

le groupe d'Anderlecht, tenu en échec à La Gantoise (0-0).

Chypre, 2^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Juvhel Tsoumou égalise pour Ermis à la 21^e minute : il surgit entre deux défenseurs pour couper, du pied droit, un centre au premier poteau. Mais c'est finalement Doxa qui l'em-

porte. Kazanka est 6^e avec 10 points.

Roumanie, 5^e journée, 2^e division

Le Sportul Snagov prend un point chez Targu Mures (1-1). Alan Kimbaloula était titulaire.

Russie, 8^e journée, 1^{re} division

Une victoire de plus pour le Lokomotiv Moscou, qui dispose d'Ural (2-1). Delvin Ndinga est resté sur le banc.



Dzon Delarge ne peut empêcher la défaite de Bursaspor chez le Besiktas, mais inscrit tout de même son 2e but en autant de matchs joués (DR)

Slovaquie, 6^e journée, 1^{re} division

Le FC Nitra bat le DAC Dunajska Streda (3-1). Titulaire, Yves Pambou a été remplacé à la 84e.

Suisse, 6^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, Aarau coule chez le Servette de Genève (0-3). Avec 2 points sur 18, Aarau est lanterne rouge.

Turquie, 3^e journée, 1^{re} division

Deuxième but consécutif pour Dzon Delarge. Titulaire, il égalise à la 23^e : sur un bon service de Stancu, Delarge parti dans l'axe conclut du pied droit. Mais,

outrageusement dominé, Bursaspor s'incline 1-2 à Besiktas. Remplacé à la 77^e, Delarge réussit parfaitement ses débuts avec son nouveau club (2 buts en 90 minutes de jeu).

Kayserispor et Osmanlispor partagent les points (2-2) sans Thievy Bifouma, resté sur le banc.

Turquie, 3^e journée, 2^e division

Adana Demirspor l'emporte sur la pelouse de Samsunspor (1-0). Remplaçant, Yannick Loemba n'est pas entré en jeu.

Ukraine, 7^e journée, 1^{re} division

L'Olimpik Donetsk concède le match nul 0-0 face au Karpaty Lviv. Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire en défense centrale.

France, 5^e journée, 2^e division

Sans Dylan Saint-Louis, pas encore qualifié, le Paris FC bat l'AJ Auxerre (2-1).

Exaucé Ngassaki n'est pas entré en jeu lors du match nul entre Brest et Nancy (2-2). Ryan Bidounga n'était pas convoqué. Rappelons que Tobias Badila était ménagé après avoir ressenti une douleur musculaire à la cuisse.

Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 88^e lors du succès de Clermont à Quevilly (2-2).

Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe du Havre, qui concède sa première défaite de la saison à Nîmes (0-1).

Yann Mabella, blessé, était forfait lors du succès de Châteauroux à Sochaux (5-1).

Le Havre reste en tête avec 12 points, Châteauroux est 5^e avec 9 points et Clermont 7^e à une longueur. Dans la deuxième partie de tableau, Brest et le Paris FC, 7 points chacun, sont 11^e et 13^e.

Nancy, 16^e, ne compte que 3 petits points.

France, 4^e journée, 3^e division

Samedi après-midi, Grenoble a pris l'ascendant sur Dunkerque (2-1). Titulaire, Fernand Mayembo a été averti dès la 7^e minute. Bradley Mazikou purgeait son 4^e match de suspension.

Titulaire, Davel Mayela a tenté sa chance à trois reprises (tir au ras du poteau à la 11^e, frappe déviée en corner à la 13^e, tir contré à la 43^e). A la 48^e, il est victime d'une faute du gardien adverse et obtient le penalty, transformé par Sarr, de la victoire de Laval sur Boulogne-sur-Mer (1-0).

Entré à la 53^e, Blanstel Koussalouka ne peut empêcher la défaite d'Avranches face au Red Star (1-3).

Sans Galcot Youlou Loufoukou et Kévin Mondziaou Zinga, Cholet rapporte un point de La Duchère (0-0).

Sans Christopher Missilou, resté sur le banc, l'Entente Sannois-Saint-Gratien prend les 3 points à Chambly (1-0).

Grenoble est 2^e avec 10 points, devant Sannois-Saint-Gratien, Cholet et Laval, 3^e, 6^e et 7^e avec 7 longueurs.

Dunkerque est 10^e avec 4 points (et un match en moins), alors qu'Avranches ferme la marche avec 1 point.

Camille Delourme

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

Les Femmes déléguées conservent leur fauteuil

Le championnat départemental de Nzango de la Ligue de Pointe-Noire s'est achevé, le 27 août, au Complexe sportif de la ville océane par le sacre des Femmes déléguées qui ont battu Balbin sport 48 à 38 à l'issue d'un match très passionnant.

L'histoire s'est répétée cette année à la Ligue départementale de Pointe-Noire. L'équipe championne en titre et son dauphin, notamment les Femmes déléguées et Balbin sport, ont respectivement conservé leur fauteuil remporté la saison dernière au championnat départemental. Le dernier match du championnat départemental direct entre les deux équipes a tourné à l'avantage des Femmes déléguées.

Ce derby très palpitant a tenu le public en haleine durant les 20 premières minutes puisque l'égalité entre les deux équipes a persisté plus de trois fois avant que l'équipe championne ne prenne l'avantage. Du retour des vestiaires, l'équipe championne maîtrise la situation en main et fixe

sans tarder le public sur le verdict du match 48-38, soit dix pieds d'écart. Les Femmes déléguées conservent à cet effet leur fauteuil remporté l'année dernière tout comme Balbin sport a gardé sa place de vice-championne.

À l'issue du match, la capitaine de l'équipe Femmes déléguées, Sylvie Malonga, a félicité ces coéquipières de leur dynamisme. « *C'est la grande joie, nous avons conservé notre titre remporté en 2017. Je remercie toutes mes coéquipières qui ont su mouiller le maillot car notre stratégie était d'éviter de perdre le maximum de matches possibles* », s'est réjouie la capitaine. Elle a malheureusement regretté le climat de haine qui se développe au milieu de Nzango qui est un jeu de femmes et a souhaité que ce comportement change. Sylvie Malonga a enfin dédié leur victoire au président d'honneur de l'équipe, Alexis Ndinga, ainsi qu'à toutes les femmes pour leur disponibilité. Les femmes déléguées terminent en tête du championnat avec 92 points pour 3 victoires, 7 défaites et deux nuls.

De son côté, satisfait de l'issue du championnat, le pré-



Les femmes déléguées jubilent pour leur victoire «Adiac»

sident de la Ligue de Nzango de Pointe-Noire, Camille Djimbi, a remercié les dirigeants des équipes qui ont facilité l'aboutissement de cette compétition au-delà de toutes les difficultés connues.

Outre cette rencontre, plusieurs autres matches se sont joués pour le compte des matches de classement, de la 3^e à la 6^e place du classement général du championnat. Ce-

pendant, la veille de cette clôture, il s'est tenu les demi-fi-

Noire. Les deux dernières s'affronteront le même jour pour

la troisième place. Par ailleurs, pour faire honneur aux trois équipes cadettes et juniors qui ont manifesté la volonté de jouer au championnat cette saison, la ligue a organisé un tournoi triangulaire entre AS Colombe, USP et Femmes posées. Ce tournoi a été remporté par Femmes posées qui a remporté ces deux matches.

Elle mettra aux prises ASP et les Épouses des agents Coraf qui ont respectivement battu les Femmes déléguées et le Port autonome de Pointe-

la troisième place. Par ailleurs, pour faire honneur aux trois équipes cadettes et juniors qui ont manifesté la volonté de jouer au championnat cette saison, la ligue a organisé un tournoi triangulaire entre AS Colombe, USP et Femmes posées. Ce tournoi a été remporté par Femmes posées qui a remporté ces deux matches.

Charlem Léa Legnoki

MODE

Fashion week, une opportunité pour les jeunes stylistes et créateurs ponténégrins de se faire connaître du grand public

La ville côtière se transformera dans quelques jours en capitale de la mode dans le cadre de l'évènement culturel « Pointe-Noire fashion week 2017 » qui se déroulera du 11 au 15 septembre à l'hôtel Elais.

Organisée par BME couture, cette activité est une opportunité qui s'offre aux



jeunes stylistes et créateurs de la ville océane de se faire

connaître du grand public.

Dans quelques jours, la capitale économique aura tout d'une cité de la mode. Les organisateurs de Pointe-Noire Fashion week se sont mobilisés avec enthousiasme dans la même volonté d'animer un évènement destiné à mettre en valeur la mode et le savoir-faire des stylistes et des créateurs. Pour

les passionnés de la mode et de couture créative, Pointe-

Noire fashion week est le rendez-vous idéal pour découvrir les nouvelles tendances de la mode. Cet univers qui stimule l'imaginaire prendra vie dans quelques jours lors d'un défilé de mode haut en couleurs et qui sera rehaussé par un volet artistique divertissant.

En effet, Pointe-Noire Fashion week est un évènement entièrement dédié à la création et à la mode. Cette grand-messe de la mode qui se tiendra sur le thème «*La valorisation des créations vestimentaires des stylistes africains* » réunira des stylistes, modélistes, designers, mannequins, créateurs et artistes musiciens du Congo et d'ailleurs.

Pendant six jours, Pointe-Noire Fashion week fera le bonheur de plus d'une personne, elle permettra de restructurer la mode au niveau de l'Afrique centrale, promouvoir les créateurs de mode en République du Congo afin de leur permettre de participer à la création d'une plate-forme panafricaine et d'un véritable



Premier casting des mannequins

marché de la mode. Au menu de cette Fashion week, il y aura le défilé de mode, la soirée de gala, le déballage du tapis rouge, les expositions, la prestation des artistes musiciens et bien d'autres. Le comité d'organisation a organisé le premier casting de mannequins, il y a quelques jours, à l'institut Jean-Bap-

tiste-Tati-Loutard situé à Mpita dans le premier arrondissement. Notons que la ville dispose d'un réservoir culturel très ouvert et tolérant. Pointe-Noire Fashion Week 2017 est une activité de BME couture, un ancien concept né au Cameroun et lancé en 2016 au Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

ATHLÉTISME

« Globe d'Or » révèle ses champions

Natacha Ngoye Akamabi, Mouissi Ngouari et Odelin Ngantsui ont respectivement occupé les trois premières places de la compétition d'athlétisme « Globe d'Or » dont Cyr Ebina est le président du Comité d'organisation.

Sur l'ensemble des quatre meetings, Natacha Ngoye Akamabi a totalisé plus de points (220) au 100m. Double médaillée d'or à la 8ème édition des Jeux de la Francophonie, elle n'a pas fait cadeau à ses concurrents. Par ailleurs, Mouissi Ngouari qui a engrangé 166 points au total s'est contenté de la deuxième place sur la marche du podium. Odelin Ngantsui a terminé troisième au classement avec

150 points. Les mêmes athlètes ont figuré sur la liste des top dix de la compétition qui a été une occasion pour ces compétiteurs de se mettre en jambes en attendant d'autres challenges notamment les Championnats nationaux sous peu. « Il nous faut ce genre de compétition pour préparer les athlètes », a indiqué le président du Comité olympique et sportif congolais, Raymond Ibata.

Pour le président du Comité d'organisation de « Globe d'Or », Cyr Ebina, la compétition s'ouvrira un peu plus dans sa deuxième édition en intégrant davantage les athlètes des autres départements du pays. S'agissant des compétiteurs qui se sont illustrés lors de cette première édition, Cyr Ebina a promis engager des échanges avec leurs clubs respectifs pour voir dans quelle mesure leur donner la possibilité d'exprimer leur talent au-delà des frontières nationales.

Rominique Nerplat Makaya



Le président du comité olympique avec les champions/Crédit photo Adiac

FONCIER

Un combat frontal contre les délinquants domaniaux

Après avoir salué l'action menée par son prédécesseur Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala a promis le 28 août à Brazzaville d'ouvrir un combat frontal contre les occupants anarchiques des terrains.

« Je reviens à la maison. Je fais comme un retour au bercail. La gestion foncière et domaniale mérite d'être maîtrisée », a-t-il déclaré, estimant que « cela nous permettra d'entrer dans la diversification de l'économie ».

Pierre Mabiala a été ministre des Affaires foncières et du domaine public avant qu'il ne soit porté le 6 mai 2016 à la tête du ministère de la Justice jusqu'au 22 août 2017.

Il s'est exprimé lors de la passation de service avec le ministre Coussoud Mavoungou qui lui dirige désormais le département de la Recherche scientifique au terme du remaniement gouvernemental intervenu le 22 août dernier.

« La gestion foncière et domaniale doit se faire régulièrement dans notre pays et dans l'action et l'efficacité. Ce que vous avez fait, nous allons poursuivre cette action dans l'efficacité pour que soient endiguées les occupations anarchiques des terrains dans notre pays », a-t-il indiqué.

Cette passation de service a concerné, selon son procès-verbal, les ressources documentaires, le personnel, le patri-

moine mobilier et immobilier, l'exécution du budget exercice 2017, la coopération technique, les dossiers en cours et spécifiques, ainsi que d'autres documents.

Concernant le budget, notamment le volet fonctionnement, il a été notifié comme crédits votés la somme de 235.885.744 francs CFA dont 37.170.600 de crédits engagés soit 27% d'exécution. Les crédits ouverts au titre du budget d'investissement sont de l'ordre de 12.800.000.000 francs CFA. Ils ont été exécutés à hauteur de 30% en des opérations d'indemnisation des expropriés. En matière de coopération, il a été souligné la volonté de la Turquie de former les experts congolais dans les domaines du registre foncier, du cadastre, des technologies de l'information, de la cartographie, de l'infrastructure foncière et technique. Aussi, des projets d'accord ont également été initiés avec les pays tels le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Turquie.

Grâce à l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il a été élaboré un document de politique foncière qui vise à améliorer la contribution de la terre au Produit intérieur brut (PIB) du Congo. « Je puis considérer que les dossiers qui vous sont transmis se trouvent dans les mains expertes », a signifié le ministre Coussoud Mavoungou et de renchérir : « Tout n'a pas été fait, mais beaucoup de choses ont été faites ».

Christian Brice Elion

INTERVIEW

Fernand Mayembo: « C'est avec ce genre de matchs que l'on apprend et que l'on progresse »

Titularisé lors des 4 premières journées de National 1, avec Grenoble, Fernand Mayembo a déjà égalé son temps de jeu en équipe première de la saison 2016-2017 (6 minutes avec Niort, 3 matchs de CFA avec Grenoble). C'est donc un joueur en pleine confiance qui s'est confié, lundi matin, avant de prendre son vol pour Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville : **Fernand : ce début de saison, avec 4 titularisations au sein de la défense de Grenoble (3 victoires et 1 nul, 2 buts encaissés) est très positif, tant pour toi que pour le GF38.**

Fernand Mayembo : Oui, c'est très positif. Les voyants sont au vert : l'entraîneur m'a donné ma chance et je l'ai saisie. La dynamique est positive, surtout pour l'équipe qui réalise une entame de championnat presque parfaite, surtout pour un promu.

LDB : Le GF 38 a fait le choix de la stabilité en faisant confiance au groupe qui a obtenu la montée, puisque seuls sept joueurs, dont toi qui connaît déjà la maison, sont arrivés (pour autant de saison réussi, la stratégie semble payante.

F.M : Oui, le club a voulu miser sur la cohésion et les automatismes : c'est le choix du collectif. Et pour l'instant, oui, ça marche plutôt bien (ndlr : un renfort offensif n'est toutefois pas à exclure d'ici la fin du mercato et peut-être un milieu en fonction de la durée de l'indisponibilité d'Alexi Peugeot, touché au ménisque).

LDB : A l'issue du stage de Lisses, à la fin duquel tu ressentais une douleur

à la cuisse, tu n'avais pas été sélectionné pour le match de Kinshasa. Où en es-tu à ce niveau ?



Fernand Mayembo à Roissy lundi matin (@CDADIAC)

F.M : Oui, ça a été un mal pour un bien. J'ai pu ainsi couper plus longtemps et bien me reposer. Ces douleurs musculaires sont derrière moi. J'ai pu faire la préparation à 100% et je suis en pleine forme en ce début de saison.

LDB : Le Ghana en éliminatoires de la Coupe du monde, c'est le genre de matchs dont on rêve lorsqu'on est enfant.

F.M : Oui, forcément. Le Ghana, c'est l'une des meilleures

équipes du continent, je me souviens d'avoir suivi avec enthousiasme leur parcours au Mondial 2010. Donc, oui, c'est le genre de match qui fait vibrer.

LDB : Etre possiblement au marquage d'un Gyan

Asamoah ou des frères Ayew, ça fait vibrer également ?

F.M : Pour moi, Gyan Asamoah, c'est un grand monsieur du football africain et mondial. C'est un honneur. Mais c'est aussi très excitant pour un jeune défenseur de se confronter à des valeurs sûres. C'est avec ce genre de matchs que l'on apprend et que l'on progresse.

Propos recueillis à Roissy par Camille Delourme